



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **2 septembre 2020 à 19 h 30**, à la **salle de l'Institut-Canadien** sise au 16, rue St-Pierre à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2020-13

Adresse : 196, rang Amyot

Zonage : A-4

Lots : 3 407 206

Cette demande consiste à :

- Permettre l'agrandissement d'un garage détaché destiné à des fins résidentielles, ayant pour but de porter sa superficie à plus de 75 m² (103 m²) et dont l'implantation serait effectuée à moins de 2 m de la limite de propriété.

Cette dérogation concerne les paragraphes b) et d) du premier alinéa de l'article 74 du règlement de zonage #2011-11-008 qui stipulent que :

- o Tout garage détaché doit être implanté à une distance de 2 m de toutes limites de propriété;
- o La superficie maximale autorisée est de 75 m² sans excéder 80% de la superficie au sol du bâtiment résidentiel.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande lors de cette séance OU en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité, au plus tard le 2 septembre 2020 à 16h à l'adresse électronique suivante : urbanisme@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone, en composant le 450-584-3484 poste 2.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 18 août 2020.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Riopelle, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidante à Saint-Lambert certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 13 août 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18 août 2020.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

